FHMR — fondation de l'hôpital maisonneuve-rosemont

GUIDE PRATIQUE

ORGANISATION D'ÉVÈNEMENT DE COLLECTE DE FONDS

QU'EST-CE QU'UNE ACTIVITÉ DE COLLECTE DE FONDS PAR UN TIERS ?

Bienvenue dans l'univers passionnant des collectes de fonds en faveur de la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont (HMR). Une collecte de fonds par un tiers est une activité organisée à l'initiative d'une personne, d'un groupe ou d'une organisation externe à la Fondation HMR. Et c'est la magie de la solidarité : toutes vos idées prennent vie, peu importe votre horizon ! Que vous décidiez de vous inspirer des collectes à succès créées par notre communauté, ou que vous lanciez sur une idée originale, nous sommes là pour vous soutenir. En résumé, identifiez l'activité qui vous motivera à aller de l'avant et nous répondrons présents !

À QUI S'ADRESSE LES ACTIVITÉS DE COLLECTE DE FONDS PAR UN TIERS ?

Toutes les raisons de redonner sont honorables ! Que vous ayez bénéficié de soins à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont (HMR), ou que vous souhaitiez faire honneur à un être aimé : la Fondation HMR accueille vos initiatives à bras ouvert. **Notre plateforme en ligne « Tous solidaires » est l'outil idéal pour témoigner de votre reconnaissance.** Elle vous permet d'amasser facilement des dons en ligne auprès de votre réseau personnel et professionnel.

LA FONDATION EST LÀ POUR VOUS

Voici les outils qui sont à votre portée pour l'organisation de votre activité :

- ✓ **Une page de collecte de fonds en ligne** que vous pouvez personnaliser sur la plateforme Tous solidaires de l'HMR.
- ✓ **Du matériel promotionnel** : affiches, autocollants, ballons etc.
- ✓ **Des conseils et de l'orientation personnalisés** en tout temps et tout au long de la préparation et de la réalisation de votre collecte de fonds.

VOUS ÊTES PRÊT À CRÉER VOTRE COLLECTE DE FONDS ?

La Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont a préparé un aide-mémoire qui contribuera au succès de votre activité!

1. Choisissez une activité qui vous inspire et vous motive

Réunissez-vous avec des membres de votre famille, vos amis ou vos collègues et pensez à une activité qui vous ressemble et qui vous motivera à vous dépasser.

Déterminer votre type d'activité :

- **Événement :**
  - Marche, course à pied, marathon, triathlon, Ironman ;
  - Course de bateaux-dragons, kayaks, canots, traversée d'un lac à la nage ;
  - Défi de vélo ou d'escalade ;
  - Séance de yoga ou de zumba géante ;
  - Olympiades loufoques/compétition entre les départements d'une entreprise, défi des escaliers ;
  - Tournois (golf, échec, pétanque, quilles etc.) ;
  - Souper-spectacle, concerts-bénéfice ;
  - Dégustation vin et fromage ;
  - Vente de garage, lave-auto.

- **Collectes de dons physiques**
  - Tirelires dans des commerces ;
  - Vente de gâteaux, de biscuits, bonbons ou d'autres spécialités ;
  - Encan ou tirage de prix ;
  - Récupération de canettes ou goupilles.

- **Collectes de dons en ligne**
  - Événement spécial (anniversaire, mariage etc) ;
  - Don en l'honneur ou en mémoire d'un être cher.

N'hésitez pas à combiner plusieurs de ces activités ou à en inventer de nouvelles pour créer un événement de collecte de fonds dynamique et attractif. La clé de la réussite réside dans la créativité et l'engagement envers la cause.

2. Formez un comité organisateur

Ne travaillez pas seul. Entourez-vous de proches aussi enthousiastes que vous et qui mettront le temps et l'énergie nécessaires pour faire de votre activité de collecte de fonds, un vif succès! Au besoin, créez des sous-groupes qui exerceront des responsabilités précises.

3. Préparez un échéancier

Selon l'ampleur de l'activité que vous souhaitez organiser, pensez à préparer un échéancier. Soyez réaliste et définissez bien toutes les étapes à suivre. Ainsi, vous éviterez les mauvaises surprises le jour venu!

Une fois la date et le lieu choisis, assurez-vous que :

- Ce n'est pas un jour férié ;
- Qu'il n'y a pas d'activités similaires à la vôtre qui se dérouleront dans la région en même temps ;
- Le lieu est facilement accessible ;
- La capacité d'accueil du lieu est suffisante ;
- Les normes de sécurité sont respectées ;
- Les autorités compétentes sont informées de la tenue de votre activité et vous ont remis, s'il y a lieu, les autorisations requises. (Par exemple : poste de police de quartier, assurances, Régie des alcools des courses et des jeux pour le permis d'alcool ou la loterie, etc.).

4. Préparez un budget et déterminez votre objectif de collecte

Gardez en tête que plus les frais liés à la tenue de votre activité seront bas, plus votre contribution à la Fondation HMR sera grande! Après avoir préalablement obtenu une lettre d'autorisation de la Fondation HMR pour solliciter des commanditaires, trouvez des partenaires locaux qui couvriront certaines dépenses telles que l'achat de nourriture et de boissons, l'impression de publicités ou l'achat de prix de présence. Faites valoir à ces entreprises qu'il s'agit là d'une belle façon de soutenir la cause de la Fondation HMR! En contrepartie, vous pourriez leur proposer de la publicité gratuite lors de votre évènement. Faites vos demandes le plus tôt possible, certaines entreprises ont des délais de réponse importants pouvant aller jusque quatre mois ou plus.

5. Entourez-vous

Faites appel à divers collaborateurs bénévoles pour vous épauler dans la réalisation de votre activité de collecte de fonds : personnes à l'accueil et au vestiaire, animateurs, serveurs, etc.

6. Faites la promotion de votre collecte de fonds

Pensez à votre public cible, déterminez la meilleure façon de le rejoindre et le message qui attirera son attention :

- Courriel ou lettre d'invitation ;
- Réseaux sociaux ;
- Babillards ;
- Dépliants.

Référez-vous au **Guide de collecte de fonds** pour connaitre les meilleures astuces pour amasser des fonds rapidement. Informez-vous auprès de la Fondation HMR au sujet du matériel disponible pour mettre la cause en valeur!

QU'EST-CE QUE L'IMAGE DE MARQUE DE LA FONDATION ?

L'image de marque de la Fondation Hôpital Maisonneuve-Rosemont est bien plus qu'un simple nom ou un logo! Il s'agit de la façon dont l'organisation est perçue au sein de la communauté. Il s'avère essentiel que l'image de marque de la Fondation HMR soit respectée par l'organisateur de la collecte de fonds. Ainsi, la Fondation HMR se réserve le droit de retirer de sa plateforme toute activité pouvant nuire à son image. Par exemple, tout événement associé à des activités jugées dangereuses, violentes, indécentes, etc.

L'utilisation du logo de la Fondation HMR peut être utilisé sur demande et sous réserve d'approbation de la Direction des communications.

Enfin, l'organisateur ne peut céder ou accorder les droits d'utilisation de la marque Fondation HMR à un tiers lié à son activité de collectes de fonds (partenaire, commanditaire, etc.). La Fondation HMR peut faire la promotion de l'événement (à sa discrétion), lorsque cela est pertinent, par l'intermédiaire de ses médias sociaux.

1. Faites une liste

Afin de ne rien oublier, dressez une liste de tous vos besoins matériels, sans en oublier le transport:

- Table d'accueil, nappes, chaises ;

- Papeterie et crayons ;
- Équipement audiovisuel (micros, haut-parleurs, ordinateurs, projecteur, écran etc.) ;
- Lutrin ;
- Nourriture et collations ;
- Décorations ;
- Trousse de premiers soins ;
- Etc.

2. C'est enfin le Jour J !

Amusez-vous et surtout partagez des photos et des vidéos en y incluant des témoignages. Demandez aux participants comment ils ont vécu leur expérience et pourquoi la cause leur tient à cœur.

Selon la nature de l'activité et les disponibilités internes, un membre de la Fondation HMR pourrait être présent pour la remise du chèque et répondre aux questions des participants. Veuillez en faire la demande 30 jours avant la tenue de votre activité.

3. Après-coup

Une fois l'activité terminée, prévoyez remettre les fonds amassés en argent ou par chèque à la Fondation HMR, dans un délai d'un mois maximum. En plus des courriels type générés automatiquement aux donateurs et participants par notre fameuse plateforme « Tous solidaires », prenez le temps de remercier personnellement tous ceux qui ont participé de près ou de loin à votre collecte de fonds et informez-les du montant remis à la Fondation HMR.

Enfin, transmettez des photos et des vidéos de votre activité de collecte de fonds à l'équipe de la Fondation HMR. Qui sait? Vous pourriez être contactés pour un témoignage!

4. Dons en argent ou par chèque

Téléchargez le formulaire de collecte de fonds en argent ou par chèque afin d'y inscrire les dons amassés, sans oublier de compléter le tableau des informations concernant les donateurs (prénom et nom, adresse postale et adresse courriel. Les dons sous forme de chèque devront être émis à l'ordre de la Fondation HMR.

5. Reçus fiscaux

La politique de la Fondation HMR prévoit la remise automatique d'un reçu fiscal pour tout don **en ligne** admissible de 25 $ et plus.

6. Bilan

Faites un bilan du déroulement de l'événement que vous pouvez nous faire parvenir et qui pourra vous être utile lors d'une prochaine activité.

Pour toutes questions ou besoin de conseils et de soutien, n'hésitez pas à contacter notre équipe au evenements@fondationhmr.ca.